



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 105507

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la questions du prix du gaz. Bien conscient que le pouvoir d'achat de nos concitoyens, et notamment des plus modestes, n'est pas la priorité du Gouvernement, qui a préféré, depuis quatre ans, faire des cadeaux fiscaux aux plus aidés de nos concitoyens, il lui rappelle que le prix du gaz a encore augmenté le vendredi 1er avril 2011. Additionnée à la hausse de 9,7 % en avril 2010 et à celle de 4,7 % en juillet de la même année, cette nouvelle augmentation porte la montée du prix du gaz à près de 20 % sur un an. Ce phénomène n'est malheureusement pas exceptionnel avec les gouvernements de droite puisque depuis 2005, les tarifs ont augmenté de plus de 61 %. Cette augmentation sera donc très lourde de conséquences pour le budget des ménages : l'augmentation de 15 % de l'an dernier avait renchéri de 150 euros la facture des 7 millions de ménages chauffés au gaz. À cette hausse, il faudra désormais rajouter 50 euros supplémentaires qui pèseront d'abord sur le budget des ménages modestes et les classes moyennes. Il lui rappelle que c'est toujours l'État qui fixe les barèmes des tarifs réglementés, et à ce titre, il lui demande de prendre ses responsabilités et d'assurer, dans un système concurrentiel défaillant, un juste prix en revenant, par arrêté, à l'augmentation injustifiée demandée par GDF-Suez.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105507

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3808

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)